

Chats d'Òc du Castéra



Président : Hervé Jeune

Objet : limiter la prolifération féline par : passage, stérilisation, identification propre à l'association et remise en liberté des chats sauvages sur leur lieu de capture, selon la disponibilité et les moyens de ses membres, la prise en charge, stérilisation, vaccination, identification et mise à l'adoption des chats errants abandonnés ou trouvés est envisageable. Les chatons ou chats adultes abandonnés sont placés en famille d'accueil (nombre limité) pour adoption future, ou remis à d'autres associations.

En 2025, Chats d'Òc a permis la stérilisation de 200 chats, à Le Castéra (une soixantaine en 2025) ainsi que sur les territoires des communes voisines. À cela s'ajoute le recueil d'une centaine de chats socialisables (essentiellement des chatons) dont une majorité ont trouvé une famille d'accueil, et été stérilisés, identifiés et vaccinés. Mais certains sont morts de maladies diverses. Des points de nourrissage ont été établis pour aider les chats libres (chats errants stérilisés puis relâchés) à supporter la mauvaise saison et à diminuer leur impact sur le voisinage. Tout cela n'a été possible que grâce à des aides de la mairie du Castéra ainsi que celles d'autres communes, certaines d'entre elles payant directement les factures des vétérinaires. Néanmoins, la grande partie des ressources provient des nombreux dons des particuliers, même s'ils sont en diminution.

Pour plus de détails, lire les comptes-rendus des AG plus bas.

Date de la déclaration : 2 décembre 2014.

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale février 2026](#)

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale février 2025](#)

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale février 2024](#)

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale février 2023](#)

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale janvier 2022](#)

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale avril 2021](#)

☞ [Compte-rendu Assemblée Générale février 2020](#)



• [Compte-rendu Assemblée Générale janvier 2019](#)

• [Compte-rendu Assemblée Générale février 2018](#)

• [Compte-rendu Assemblée Générale février 2017](#)

• [Compte-rendu Assemblée Générale février 2016](#)

• [Statuts de l'association](#)

L'association est reconnue d'intérêt général depuis 2017 : les dons à Chats d'Òc du Castéra ouvrent donc droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable, selon [article 200 du Code général des impôts](#).

Nous avons besoin de votre aide : [bulletin de soutien](#)

Contact :

- Hervé Jeune, président
- Annie Milhés, trésorière
- Sylviane Cros, trésorière adjointe
- Cindy Hamai, secrétaire
- [✉ chatsdocducastera@outlook.com](mailto:chatsdocducastera@outlook.com)
- <https://chatsdocducastera.fr/>